HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

Mon canton Pechbonnieu

Canton | Pechbonnieu | Département | Élus

Publié le 2 septembre 2026
Reading time : 6 minutes



Lilian Cazabet / CD31

Suivre mon canton sur Facebook

Qu'est-ce qu'un canton ?

D’où vient le système de cantons ?
C’est au lendemain de la Révolution française, en 1790, qu’est né le concept de cantons. Cherchant à réorganiser la France, les révolutionnaires découpent le pays en territoires administratifs distincts : les départements qui contiennent chacun des districts, eux-mêmes découpés en cantons.
Chaque canton fait alors environ 18 km2. On en compte 4 824 en 1793, avant que le régime de la Convention ne supprime cet échelon administratif, rétabli finalement par le régime du Directoire avec la Constitution du 22 août 1795.
Ce chiffre sera réduit à 2916, après la réforme de 1800, puis augmentera au cours des 200 années suivantes pour suivre l’évolution démographique.
Le dernier redécoupage des cantons est issu de la loi du 7 mai 2013. Désormais, sauf exception, la population d’un canton ne peut plus être supérieure ou inférieure de plus de 20% à la population moyenne des cantons du département. Cette réforme a réduit le nombre de canton en France de 3 971 à 2 054.
Pour les départements entre 150 000 et 500 000 habitants, le nombre de cantons ne peut pas être inférieur à 13. Quant aux départements de plus de 500 000 habitants, ils ne peuvent pas avoir moins de 17 cantons ; la Haute-Garonne – 1 471 468 habitants lors du dernier recensement en vigueur – compte 27 cantons.

Avec cette réforme de 2013, les cantons de Martinique et de Guyane ont disparu à la suite de la transformation de ces départements et régions d'outre-mer en collectivités territoriales uniques. Les cantons situés dans la métropole de Lyon, devenue collectivité territoriale à statut particulier, sont eux aussi supprimés.

Un canton, ça sert à quoi ?

En 1790, chaque canton correspond au périmètre d'intervention d'une gendarmerie, d'une brigade de sapeurs-pompiers et d'une circonscription de collecte d'impôts. Condition supplémentaire : avoir un hospice pour les personnes âgées, accessible pour les personnes sans ressources.

Ces fonctions vont cependant être progressivement transférées aux autres entités administratives. C'est à partir de 1833 que les cantons vont endosser leur rôle électoral avec la décision d'y élire les conseillers départementaux (conseillers généraux à l'époque) au suffrage censitaire en 1833, puis au suffrage universel masculin à partir de 1848 et enfin au suffrage universel après 1944.

Le canton, une terre... d'élections

Les conseils départementaux sont renouvelés dans leur intégralité tous les six ans. Les électeurs votent pour un « ticket » de deux candidats dans leur canton.

Les élections départementales, dénomination retenue depuis 2015 (avant on les appelait élections cantonales) se déroulent au scrutin binominal majoritaire à deux tours. Chaque binôme de candidats par canton est obligatoirement composé d'une femme et d'un homme.

Les dernières élections départementales ont eu lieu en juin 2021. Les prochaines ont été repoussées en 2028, en raison des élection présidentielles et législatives de 2027. Le mandat des élus actuels, 7 ans, déroge aux 6 ans habituels.

La France totalise 4 108 conseillers départementaux.

Les 26 communes du canton de Pechbonnieu

Azas • Bazus • Bonrepos-Riquet • Castelmaurou • Garidech • Gauré • Gémil • Gragnague • Labastide-Saint-Sernin • Lapeyrouse-Fossat • Lavalette • Montastruc-la-Conseillère • Montberon • Montjoire • Montpitol • Paulhac • Pechbonnieu • Roquesérière • Rouffiac-Tolosan • Saint-Geniès-Bellevue • Saint-Jean-Lherm • Saint-Loup-Cammas • Saint-Marcel-Paulel • Saint-Pierre • Verfeil • Villariès

Carte des services du canton de Pechbonnieu

Ouvrir la carte en plein écran

Chiffres clés

Entre 2021 et 2025, ce sont près de **36 millions d'euros** de subventions qui ont été votées pour le canton de Pechbonnieu :

- **31 millions d'euros** pour les projets des **communes et intercommunalités**
- **1,8 million d'euros** pour les **associations**
- **2 millions d'euros** pour les **collèges**
- **325 000 euros** pour le **logement social public**

Il y a **3** collèges pouvant accueillir un total de **2 400** élèves :

- MONTASTRUC-LA-CONSEILLERE Georges-Brassens
- PECHBONNIEU Jean-Dieuzaide
- VERFEIL Jean-Gay

Portrait du canton de Pechbonnieu
Télécharger

Accompagnement du Conseil départemental sur les réalisations structurantes

Éducation

- Construction d'un nouveau groupe scolaire à Pechbonnieu (accompagnement de 2,7 M€)
- Construction d'un nouveau groupe scolaire à Verfeil (accompagnement de 2,1 M€)
- Construction d'un nouveau groupe scolaire à Labastide-Saint-Sernin (accompagnement de 1,3 M€)
- Extension de l'école Vinsonneau à Montastruc-la-Conseillère (accompagnement de 1,2 M€)
- Réhabilitation du groupe scolaire « Les Petits Artistes » à Gragnague (accompagnement de 1,8 M€)
- Rénovation du groupe scolaire de Saint-Geniès-Bellevue (accompagnement de 986 000 euros)
- Construction du restaurant scolaire de Rouffiac-Tolosan (accompagnement de 600 000 €)

Services publics et cadre de vie

- Construction du Centre technique municipal de Castelmaurou (accompagnement de 400 000 €)
- Construction des ateliers municipaux de Garidech (accompagnement de 307 000 €)
- Réaménagement du cœur de village de Montberon (accompagnement de 310 000 €)
- Agrandissement de la mairie et création de la médiathèque de Lavalette (accompagnement de 264 700 €)

Sport, culture et vie locale

- Rénovation énergétique de la salle polyvalente de Villariès (accompagnement de 401 200 €)
- Construction d'un bâtiment ALAÉ (Accueil de loisirs associé à l'école) à Bazus (accompagnement de 273 000 €)
- Parc naturel et écologique à Saint-Jean-Lherm (accompagnement de 122 000 €)

Mobilités et environnement

- Nouvelle aire de covoiturage à Pechbonnieu (mise en service en 2026)
- Classement de Lavalette en Espace naturel sensible

Les points forts du mandat

- 36 M€ investis sur le territoire
- Une forte priorité donnée aux écoles et à l'éducation
- Un soutien à l'insertion, à l'emploi et à l'agriculture
- Une nouvelle aire de covoiturage et un nouvel Espace naturel sensible

Agenda du canton

Les cantons de Haute-Garonne

Profil du canton

- **Nombre de communes** : 26 communes
- **Superficie** : 271 km²
- **Population** : 46 105 habitants (Insee 2023)
- **Densité** : 170 hab./km²
- **Intercommunalités principales** : le canton est couvert par la CC des Coteaux du Girou, la CC des Coteaux Bellevue et Toulouse Métropole.

Vos élus du canton





GEIL-GOMEZ Sabine, *VICE-PRÉSIDENTE - Ressources humaines, Finances, Patrimoine - Présidente du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de la Haute-Garonne —* sabine.geilgomez@elus.cd31.fr

ETOILE Émile, *Conseiller départemental —* emile.etoile@elus.cd31.fr